



Membre de



Concertation sur le projet de schéma de
raccordement au réseau des énergies
renouvelables
de Bourgogne Franche-Comté

Contribution

La Capen 71, agréée au plan départemental « association pour la protection de l'environnement » inscrit sa vision énergétique dans le respect et la promotion de ces 3 impératifs : sobriété – efficacité- renouvelables.

Nous rappelons ici quelques fondamentaux de la Capen 71 :

- Plan négaWatt : sobriété et efficacité dans tous les domaines possibles pour réduire la consommation énergétique (transports, habitat, production, téléphonie, internet...) émettrice de CO2 responsable du changement climatique et en particulier l'élévation dramatique de la température du globe (et ses conséquences).
- Accompagné inévitablement d'une transition/transformation des modes de vie, de production, de consommation, de mobilités ... (politique, sociétal, etc.).
- Sortir du "nucléaire" le plus rapidement possible (accidents nucléaires gravissimes, gestion des déchets problématiques (voir Bure). Quoique considéré par certains comme énergie verte car non productrice de CO2, pas chère car centrales amorties voire prolongeables pendant 1 à 3 décennies, occultation des coûts (énormes) de remise aux normes, externalisation des coûts de démantèlement, difficulté de stockage (refus populaire, incertitudes sur la durée gigantesque), dépendance pour la ressource (uranium).
- Soutien aux EnR : éolien, photovoltaïque, hydraulique, etc. dans certaines conditions (décisions et pilotage liés à une forte participation locale quant au mode de gestion des installations et de leur fin de vie voire de la production des éléments)

Dans le schéma proposé nous avons constaté l'intention de prise en compte de l'environnement.

Quelques remarques liminaires cependant :

- Nous constatons dans ce schéma, une augmentation de la production d'électricité prévue (EnR + nucléaire)
Pour nous, l'énergie renouvelable doit permettre le remplacement du nucléaire et donner lieu à du soutien massif à des changements de modes de vie, de production et de comportement de consommation.
L'annonce de la construction de 4 nouveaux EPR ne nous semble pas aller dans ce sens.
- Encourager la recherche sur des solutions de stockage. https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/adm00013601_stockage_energies_cle_transition_energetique.pdf

Préconisations pour la mise en place d'unités de production d'EnR.

Tout d'abord préférer des investissements locaux, plutôt que des entreprises opportunistes délocalisées, permettant une économie de proximité mais aussi une maîtrise de la construction, de l'exploitation et de la fin de vie des structures (démantèlement).

- Photovoltaïque Réticence au sujet de l'installation de grandes fermes photovoltaïques :

Une friche agricole liée à la déprise actuelle (laissée en l'état et réversible en cas de nécessité) n'est pas sans intérêt pour la biodiversité, le captage du carbone, l'avenir de l'agriculture et ne devrait pas devenir un terrain propice à une installation d'un site de production d'EnR.

Préconisation d'utilisation de supports existants pour d'autres usages et non créés dans ce seul but, toits, fiches industrielles.

- Bois-énergie Ne pas confondre forêt (multifonctionnelle) et ressource bois (vision industrielle). Les forêts ne doivent pas devenir des usines à bois et en particulier de bois-énergie. Elles sont déjà en surexploitation et une plantation en monoculture de résineux n'est pas une forêt.

- Parcs éoliens Tenir compte de l'environnement (oiseaux, chauve-souris...) et limiter la taille des parcs et la hauteur des éoliennes (renoncer à en installer en zone pas assez ventée)

Préconisations pour les réseaux :

- Il devra être tenu compte des exigences liées à la sauvegarde de l'environnement que sont le respect de la biodiversité, du paysage (lignes enterrées au maximum), production au plus près de l'utilisation locale + principe ERC (Eviter, Réduire, Compenser)
- Utilisation maximum de l'existant (ex : le réseau Lucy à Montceau les Mines)
- Optimiser les distances entre site de production et de consommation
- Respecter le schéma proposé !

Pour la direction collégiale,
le secrétariat